



Il faudra s'inscrire gratuitement pour l'écouter



**Jean-Paul GUSCHING**  
Evêque de VERDUN

cliquez



A tous les diocésains

Chers amis,



A la l'approche de la fin du confinement prévu le 11 mai prochain, je vous adresse ce courrier pour vous dire ma reconnaissance et vous donner quelques orientations pastorales. En ces temps difficiles, permettez-moi de penser aux malades, aux défunts victimes de cette pandémie et à leurs proches, ainsi que le personnel soignant qui s'est donné sans compter. Notre prière et notre gratitude accompagnent les uns et les autres. En ce mois de mai, nous prions Marie, Notre Dame de Verdun, à toutes nos intentions.

Tout d'abord, comme je le disais dans « Parole aux Eglises » sur RCF, ce temps inédit nous a donné de vivre autrement nos relations, peut-être moins superficielles que d'habitude, portant davantage attention à l'autre, à son écoute, lui redonnant confiance. Il me semble aussi que nous avons vécu autrement les dimensions de fraternité et de service qui donnent du sens à la vie.

Avec vous, ministres ordonnés, laïcs en mission ecclésiale, tous les acteurs de la vie missionnaire de l'Eglise, je voudrais rendre grâce. Durant ce confinement, vous avez su rester proche et inventer des moyens de prier, témoigner, inviter à la foi. La fête de Pâques vécue d'une manière toute spéciale a affermi notre foi en nous rappelant que le Christ ressuscité n'est pas confiné et qu'il nous rejoint sur nos chemins d'Emmaüs. Sa résurrection habite le cœur des croyants en nous invitant à la Vie, dans la Foi, l'Espérance et la Charité. Ainsi, St Paul de nous rappeler : « ...Mis au tombeau avec le Christ, c'est pour que nous menions une vie nouvelle... » (Rom 6, 4).

L'impossibilité de nous rassembler pour célébrer l'Eucharistie nous a invités, pour la plupart, à participer à la messe grâce à la télévision. Privés de la communion eucharistique, nous vivons en communion avec le Christ, tout d'abord en méditant sa Parole qui est aussi communion avec Lui, une Parole qui fonde la communion entre nous, « Où sont amour et charité, Dieu est présent ». Cependant, la communauté nous manque. Bien sûr, nous serons heureux de nous retrouver pour une prochaine messe que nous vivrons avec joie et ferveur, peut-être aura-t-elle le goût d'une première de notre vie ? J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont dû remettre à plus tard des cérémonies qui devaient marquer leur vie. Qu'au-delà de la frustration bien compréhensible, elles puissent découvrir que le Seigneur les accompagne autrement.

Aujourd'hui, nous ne connaissons pas encore vraiment les modalités du déconfinement. Nous continuerons à vivre notre citoyenneté en respectant les directives de nos responsables. Il ne s'agit ni de timidité en face du politique, ni de frilosité dans notre foi, il s'agit de notre participation à un effort collectif au service de la vie. Le pape François invite à la prudence et à l'obéissance aux mesures gouvernementales afin que la pandémie ne revienne pas.

Selon les mots de Monsieur le Premier Ministre, **les cérémonies religieuses seront normalement autorisées à partir du 2 juin** (en respectant les normes sanitaires). Ainsi donc, voici quelques orientations pastorales :

- 1 – Nos églises resteront ouvertes comme à l'habitude.
- 2 – Jusqu'au 2 juin, nous poursuivrons ce que vous avez fait naître au service de la Mission.
  - Dans ce domaine, une page « confinement » sera ouverte sur le site internet de notre diocèse. Chacune et chacun pourra y exprimer ce qu'il a vécu pendant cette période et partager les expériences qui lui ont permis de vivre sa foi.
  - Dans le même esprit, nous prévoyons une rencontre diocésaine pour partager et relire ce que nous avons vécu durant ce temps de confinement, et comment nous l'avons vécu. Il nous semble important que la réflexion que nous menons sur l'avenir de notre Eglise diocésaine tienne compte de cet événement inédit pour inventer de nouveaux chemins d'évangélisation.
- 3 - Jusqu'au 2 juin, nous continuerons les célébrations d'obsèques sur le mode qui s'est mis en place. Après, nous pourrons reprendre les célébrations à l'église, toujours suivant les consignes sanitaires.

Il appartiendra à chaque paroisse d'envisager une célébration pour toutes les personnes décédées depuis mars 2020.
- 4 – A partir du 2 juin, les baptêmes et les mariages pourront être célébrés.
- 5 – La catéchèse reprendra en septembre. Toutefois, si l'une ou l'autre paroisse désire rassembler des enfants, elle pourra l'organiser, à partir du 11 mai, avec l'accord des

parents. Il faudra suivre le déconfinement scolaire, laisser la liberté de participation et respecter les normes sanitaires.

6 – Les baptêmes des catéchumènes qui attendent ce jour avec impatience, et nous pensons à

à eux particulièrement, pourront être célébrés dans les paroisses. Il revient donc aux paroisses concernées de prendre date. Pour vivre une communion diocésaine, je suggère le

dimanche 28 juin, la veille de la fête de Pierre et Paul.

Pour la confirmation des adultes qui devait avoir lieu la veille de la Pentecôte, nous pensons l'ajourner jusqu'à l'an prochain.

7 – Notons qu'à partir du 11 mai, la possibilité nous est donnée de rassembler des groupes de moins de 10 personnes. Les maisons paroissiales pourront donc ouvrir. Monsieur l'économe vous donnera les éléments nécessaires pour vivre cela dans les règles.

Le Denier de l'Eglise, comme nous pouvions nous y attendre, a pris du retard de 36% sur le nombre de donateurs et de 28% sur la somme récoltée. Le denier est une ressource essentielle pour notre Eglise diocésaine. *J'appelle à nouveaux tous les baptisés à participer, chacun à la hauteur de ses ressources, à cette collecte diocésaine. J'ai confiance en votre soutien, je sais que vous entendrez mon appel et je vous remercie de votre générosité* (tract Denier).

Nous allons vivre ce dimanche 3 mai, la Journée de Prières pour les Vocations. Nous sommes dans l'année de l'Appel. Prions pour que notre Eglise diocésaine – chacun de nous – appelle et accueille les vocations dont nous avons besoin. Nous nous réjouissons de l'ordination diaconale de Benoît Bizet au séminaire des Carmes qui sera célébrée le dimanche 11 octobre 2020 à Stenay.

Avec le Père, nous rendons grâce pour notre Eglise qui vit du Souffle de l'Esprit et témoigne du Christ Ressuscité qui nous donne la vie en abondance. Avec l'union de ma prière et ma fraternelle affection pour vous tous.

+ 